

ABONNEMENTS
Belgique 25 francs.
Etranger (port en sus). 28 francs.
L'année parue mise en
carton 50 francs.

ADMINISTRATION

Boulevard du Hainaut, 139
Bruxelles

L'ÉMULATION

PUBLICATION MENSUELLE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE

D'ARCHITECTURE

DE BELGIQUE

ANNONCES & RÉCLAMES

A FORFAIT

S'adresser à M. Ch. CLAESEN, éditeur
Rue du Jardin Botanique, 26
LIÈGE

DIRECTION

Rue Royale Sainte-Marie, 125
Schaerbeek

— DÉPOSÉ —

BUREAUX : BOULEVARD DU HAINAUT, 139, BRUXELLES

— DÉPOSÉ —

— 121 —

SOMMAIRE

A propos de l'Exposition nationale d'Architecture. (Suite, voir n° 8, col. 87.) VI. ALPHONSE WAUTERS. Exposition universelle d'Anvers : Section des Beaux-Arts; Architecture. — Société Centrale d'Architecture de Belgique : Assemblée extraordinaire du 13 novembre 1885; Assemblée mensuelle du 4 décembre 1885. — Concours : Concours ouvert par la Société des Architectes d'Anvers; Concours divers. — Œuvres publiées : Abbaye du Mont Saint-Michel (France). Pl. 28 à 31; Maison dite MEY-BLOEM, à Anvers. Pl. 32 à 34; Église Saint-Amand à Anvers (Stuyvenberg); Chaire de vérité. Pl. 35 à 37; Maison à L'OLIVIER, à Bruxelles. Pl. 38 et 39. C. N. — Errata. — Bibliographie. — Nécrologie. Archéologie.

A propos de l'Exposition nationale d'Architecture.

(Suite. — Voir 1885, n° 8, col. 87.)

VI

Le rôle des architectes grandit considérablement au XVI^e siècle. Les guerres terribles dont les Pays-Bas furent le théâtre donnèrent une nouvelle importance à une branche de l'art qui jusqu'alors était restée au second plan : je veux parler de l'architecture militaire. La plupart de nos cités, à cette époque, étaient encore fortifiées d'après les principes admis au XIV^e et au XV^e siècle, alors qu'elles étaient presque toutes entourées d'enceintes nouvelles, composées simplement de courtines garnies de tours, fermées par des portes massives et précédées de larges fossés. Parfois seulement on avait ajouté aux remparts des cités quelques ouvrages extérieurs.

Mais, au XVI^e siècle, lorsque l'artillerie intervint puissamment dans l'attaque et la défense des places, il fallut compléter leur embastillement. On commença à établir des plate-formes armées de canons; on construisit, pour retarder les travaux des assiégeants, des cavaliers ou demi-lunes (en flamand *bollewercken*), protégeant les portes et les fossés et entourés d'eau à leur tour. De plus, pour commander une ville, pour en contenir la population ou pour servir de dernier asile au gouverneur et à la garnison, on éleva des citadelles. Plus faciles à garder à cause de leur étendue restreinte, ne comprenant que des casernes, soigneusement bastionnées et armées, ces citadelles, chères aux tyrans autant qu'odieuses au peuple, attestèrent de grands talents chez ceux qui furent chargés de les édifier. Celle de Gand, construite par ordre de Charles-Quint après la révolte des bourgeois de cette ville en 1539; celle d'Anvers, bâtie par ordre du duc d'Albe, sur les dessins de l'italien Pacciotto, étaient surtout célèbres.

La guerre provoqua encore d'autres nécessités auxquelles il fallut faire face. Ce n'était pas assez d'avoir des villes et des citadelles, on dut avoir des camps pour abriter temporairement les armées, des ponts pour assurer l'arrivée des convois de vivres, des canaux pour en faciliter le transport. Pendant plus d'un siècle nos provinces furent le théâtre d'une lutte dans laquelle les belligérants dépensèrent une somme d'efforts incroyable. L'Espagne mit autant d'énergie à reprendre pied à pied les Pays-Bas que les défenseurs de la liberté de conscience à lui résister. Les sièges d'Anvers et d'Ostende dépassèrent sous tous les rapports ce que l'on avait vu depuis longtemps. Les inventions à l'aide desquelles Giambelli essaya en vain de repousser les attaques du prince de Parme, Alexandre Farnèse, contre Anvers; le pont jeté sur l'Escaut afin d'empêcher les flottes hollandaises de ravitailler cette ville, les ouvrages de tout genre élevés autour d'Ostende et devant ce port, pendant le siège de 1601 à 1604, montrèrent à quel point de perfection s'éleva rapidement l'art de l'ingénieur militaire.

Les travaux pacifiques participèrent à ce mouvement progressif, dont un des côtés était marqué par de si désastreuses conséquences. Tout en s'occupant d'améliorer les fortifications des villes, on songea à leur embellissement et à faciliter leurs moyens de communication. Lorsqu'on voit plusieurs magistrats de Bruxelles, entre autres le célèbre Jean de Loquenghien et un échevin du nom de Pipenpop, chargés par le gouvernement de

— 122 —

Charles-Quint d'inspecter les fortifications de Maestricht, on accepte mieux l'opinion qui attribue au premier de ces personnages une large part dans la construction du canal de Willebroeck. Ce canal, avec ses biefs différents de niveau et pratiqués à travers un sol de nature variable, avec ses écluses d'un nouveau modèle, ses syphons permettant aux eaux de quelques affluents de la Senne d'arriver à cette rivière en passant sous le canal, constitua une entreprise aussi difficile qu'elle était onéreuse pour la commune de Bruxelles, bien plus difficile à mener à bonne fin que le canal de Gand au Sas, creusé à la même époque, mais à travers une contrée où le niveau du sol était partout le même, à peu de chose près.

Le gouvernement de Charles-Quint et de Philippe II employa souvent les meilleurs architectes et ingénieurs de l'Espagne et de l'Italie, de l'Italie surtout, pour l'exécution des ouvrages destinés à assurer la soumission des Pays-Bas à son autorité; mais le pays fournit aussi un large contingent d'architectes habiles dans tous les genres, et parmi eux les novateurs, les esprits hardis ne manquèrent pas. Sébastien Van Noye, d'Utrecht, qui mourut à Bruxelles le 15 juin 1557 et fut enterré à Sainte-Gudule, fut fréquemment employé par Charles-Quint, pour qui il fortifia Philippeville, Charlemont, Hesdin-fert; l'agrandissement d'Anvers et les travaux hydrauliques entrepris dans cette ville, du temps du même prince, furent l'œuvre d'un wallon, Gilbert de Beaurieu, plus connu sous le nom de Van Schoonbeke; Simon Stevin, de Bruges, se fit une grande réputation comme mathématicien, comme physicien, comme géomètre, par ses travaux de castramétation et surtout par son système de fortification au moyen d'écluses. Wenceslas Coeberger, d'Anvers, ne se contenta pas d'être peintre, architecte, organisateur et administrateur des monts-de-piété; il entreprit encore de dessécher les *moères*, vaste espace de terrain inondé qui s'étendait entre Dunkerque et Furnes, et y parvint.

La grande guerre, telle qu'on prit alors l'habitude de la pratiquer, rendit plus nuisibles qu'utiles les innombrables petites places fortifiées du pays : villes d'ordre inférieur, bourgades, châteaux, etc. Devenues trop faibles pour résister au feu de l'artillerie, elles cessèrent peu à peu d'être occupées et défendues. Sur la ruine des manoirs s'éleva presque partout une villa luxueuse, entourée de jardins, baignée par des étangs, accompagnée de pelouses, de pavillons, de tout ce qui est de nature à charmer le regard. Commencée au XVI^e siècle sur une faible échelle, cette transformation devint générale au XVII^e, époque pendant laquelle naquit véritablement, on peut le dire, l'art de l'architecte des jardins. Salomon de Caus, dont la vie fut si agitée, n'y resta pas étranger et parait avoir mis la main à la création de grands parcs, tels que celui de Bruxelles, de Richemond, de Heidelberg. De Caus, on l'a constaté, a séjourné à Bruxelles, où il fut l'ingénieur en titre des archiducs Albert et Isabelle de 1605 à 1610, il s'y maria à Esther Picart le 1^{er} avril 1606 et y devint père d'un fils nommé Guillaume, en 1607.

Sous l'influence d'événements extraordinaires et par suite des besoins nouveaux qui se manifestaient de jour en jour, l'art architectonique était plus que jamais professé avec succès et, comme à d'autres époques, on voyait les Belges propager à l'étranger le style de la Renaissance, tel qu'on le comprenait alors chez nous. Trois hommes surtout exercèrent au dehors une influence considérable. Je veux parler de Jean Bologne, de Pierre De Witte ou Candido et de Jean de Franqueville. Né à Douai en 1524, le premier, qui était élève de Jacques de Breucq le Vieux, travailla tour à tour comme architecte et comme sculpteur dans différentes villes d'Italie et mourut à Florence le 14 août 1608; le deuxième, qui était Brugeois, fut de plus peintre, remplit de ses œuvres Florence, Rome et Munich, et mourut dans cette dernière ville en 1628, âgé de quatre-vingts ans; le troisième enfin, sorti de Cambrai en 1548, expira à Paris en 1615, après avoir habité successivement Florence, Pise, Gênes, Paris et Windsor. Candido fut l'architecte de Maximilien I^{er}, électeur de Bavière, comme Franqueville fut celui du roi Henri IV, comme Bologne fut l'artiste préféré de Ferdinand de Médicis.

— 123 —

L'Espagne n'offre pas, à cette époque, l'exemple d'un Belge occupant l'une des premières places parmi les artistes, mais en Angleterre et dans tout le Nord, le style préféré aux Pays-Bas continue à dominer. Les édifices de Londres, du Danemark, de la Suède et des contrées voisines, au XVII^e siècle, rappellent ceux d'Anvers et des principales cités hollandaises. Un génie immense, dont l'action s'étendit sur tous les arts, accentua encore, dans l'Europe, cette prédominance de l'école flamande. Rubens exerça sur l'architecture la même influence que sur la peinture et lui infusa ce caractère de force et de richesse qui semblait constituer le principe de son individualité. « S'il eût été donné à Rubens, dit Schoy avec raison, de « construire un édifice d'une ampleur monumentale extraordi- « naire, la faculté et la puissance de mise en scène et de « disposition des effets des masses, qu'il possédait au plus « haut degré, en eût fait une œuvre unique au monde, sous le « rapport de l'émotion, du saisissement que produit le pre- « mier aspect d'un édifice vraiment grandiose. »

La manière de son maître, Othon Venius, qui s'occupa d'architecture en même temps que de peinture, était élégante et correcte, mais froide et monotone; elle s'écartait complètement de cette première Renaissance flamande, où la fantaisie et le goût décoratif jouaient un grand rôle. Quant à Rubens, qui avait admiré et étudié les beaux modèles dus à l'art italien, il leur emprunta leurs qualités sans abdiquer son instinct de flamand; la variété, le mouvement, la grandeur, qui en constituait les mérites principaux, s'allièrent chez lui à des allures mâles et exubérantes. Sous ce rapport, ses arcs de triomphe d'Anvers sont de véritables chefs-d'œuvre. L'art décoratif y est tout autrement élégant, pittoresque, grandiose que dans les constructions provisoires élevées à Bruxelles et à Anvers pour les entrées des archiducs Ernest et Albert. Dans ses innombrables tableaux, le géant anversois répandit les édifices, les meubles charpentés d'après la même méthode, et ses élèves, ses imitateurs s'attachèrent à donner à leurs œuvres un caractère analogue. On le retrouve surtout dans les autels et les monuments sépulcraux, dont on possède quelques beaux modèles à Bruxelles, en particulier dans l'église Sainte-Gudule.

(A continuer.)

ALPHONSE WAUTERS.

EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS

Section des Beaux-Arts. — Architecture

Une seule salle était accordée à l'architecture dans le compartiment belge, et elle s'est encore trouvée trop grande; deux panneaux de cette salle ont suffi pour les projets envoyés.

Sans la bonne grâce (du reste bien récompensée) de deux ou trois architectes anversois qui ont envoyé des dessins et photographies d'œuvres exécutées, le Salon aurait dû se passer d'architecture.

Cela aurait été déplorable en raison même de l'intérêt qu'offre la section d'architecture du compartiment français. Nous voyons ici presque tous les architectes de renom représentés par des restaurations faites au début de leur carrière; citons entre autres :

MM. SAUVAGEOT,	Eglise de Caudebec.
RUPRICH-ROBERT,	Château d'Amboise.
M. OURADOU,	Hôtel-Dieu de Beaune.
BOESWILLWALD,	Château de Foix.
DE BAUDOT,	Château de Laval.
FORMIGÉ,	N.-D. de Poitiers.
BALLU,	Eglise d'Eslandes.
CORROYER, etc., etc.	Abbaye du Mont Saint-Michel.

Des travaux de Prix de Rome et quelques constructions particulières pleines de goût sont venus se joindre à ce noyau intéressant et parfaire un envoi plein d'attrait.

Quel que soit le regret que provoque en nous le parallèle que chacun établit entre l'unique salle belge et les salles françaises, nous nous bornerons pour le moment à passer sommairement en revue les œuvres exposées par nos compatriotes et

laisserons à d'autres le soin d'étudier les causes de notre situation fâcheuse, ainsi que les moyens d'y remédier.

Parmi les exposants, mentionnons d'abord l'architecte Schadde, d'Anvers, pour l'importance et la valeur de son contingent, qui comprend une série de projets de châteaux et les dessins de la gare de Bruges.

Quoique nous soyons ici en présence d'un praticien consommé qui devrait être complètement dégagé des formules employées dans l'enseignement, nous retrouvons cependant dans les plans des châteaux, entièrement nouveaux, cette disposition surannée consistant en un corps de logis unique flanqué de deux tourelles d'angle à la façade principale et se divisant sur la façade postérieure en trois parties dont les extrêmes forment avant-corps. Ces avant-corps s'avancent timidement, sans oser en arriver au corps de logis nettement accusé.

Par opposition, nous signalerons la décision et la richesse d'aspect que donnent et la disposition en équerre du plan du château restauré de M. de Fierlandt (Sterrebeek) et celle en fer-à-cheval du plan du château restauré de M. de Pitteurs, à Ordange.

Aussi, à notre avis, l'architecte est-il plus heureux dans ces reconstructions, où il est forcément entraîné aux hardiesses.

Parmi les nouveaux châteaux, il en est cependant de très remarquables; celui de M. de Maere, à Aertrycke, par exemple, et surtout celui de M. du Pare, à Vlamertinghe, plus simple que le précédent, mais, par contre, traité avec plus d'ampleur (sauf cependant le motif de l'entrée principale).

Celui de M. van Outryve, à Ruddervoorde, est traité en ce style maigrelet adopté par l'École de Saint-Luc et qui éveille chez le spectateur des doutes sur la destination de l'édifice, qu'il commence toujours par prendre pour un hospice.

Quant à la série de dessins exécutés pour la construction de la gare de Bruges et qui sont exposés par le même architecte, il y a là une somme de talent qui aurait certainement valu à leur auteur les suffrages du public; malheureusement, un architecte est soumis à une foule de circonstances qui peuvent l'atteindre dans son œuvre pendant le long intervalle qui s'écoule entre la conception du projet et l'achèvement de la construction.

À côté des dessins que je viens de mentionner, nous trouvons l'exposition de MM. Blomme frères, qui comprend les dessins de la superbe église de Saint-Willebrord à Anvers; ce projet est bien conçu, largement traité et admirablement dessiné dans le genre mis à la mode par les dessins du dictionnaire de Viollet-le-Duc. La tour en est parfaitement étudiée et pyramide sans transitions brusques comme le clocher vieux de Chartres. La critique pourrait trouver peut-être le triforium trop simple (n'oublions pas que c'est cette admirable bande formant frise autour de l'édifice qui se prête surtout à la décoration architecturale, le reste de la décoration intérieure étant peinte), et les dépendances mal placées au chevet, où les chapelles rayonnantes bien claires et bien ouvertes font toujours tant d'effet.

Les mêmes architectes exposent encore une façade de l'Orphelinat des garçons à Anvers (sans plans), qui nous présente une construction utilitaire simplement et largement conçue, mais ne manquant ni de goût ni de distinction; de plus, le projet de maison communale pour Borgerhout qui nous paraît beaucoup moins réussi; les détails en sont grêles et le bâtiment paraît manquer d'assiette.

Nous arrivons maintenant à un panneau où nous voyons réunis trois photographies et un dessin qui appartient à l'architecte Dieltjens d'Anvers.

La première photographie représente le bâtiment de la pression hydraulique à Anvers, qui affecte des formes si singulières qu'elles font penser à certaines constructions russes.

Cette tendance au bizarre se retrouve dans l'Orphelinat des filles à Anvers (deuxième photographie), et dans un projet d'hôtel-de-ville pour Hambourg (dessin). Il n'y a guère que l'hospice des vieillards, à Anvers, donné par la troisième photographie, qui soit conçu sur des données plus simples, et nous avouons que, pour nous, c'est l'œuvre la plus réussie des quatre.

MM. Truyma et Royers, d'Anvers, présentent le *Steen d'Anvers*: 1° dans son état actuel, 2° restauré et agrandi, par des dessins assez bien lavés, mais peu serrés (une maquette en plâtre est jointe aux dessins).

La restauration se borne à mettre des toitures sur les murs existants et l'agrandissement consiste dans l'adjonction d'un corps de logis très simplement traité et surtout d'un système de rampe très bien conçu qui rattachera le *Steen* à la plateforme régnant le long des quais de l'Escaut sur une certaine longueur. En somme, on ne reprochera pas ici aux auteurs d'avoir voulu faire mieux que la partie existante, car aucun des nouveaux motifs n'a la richesse de l'entrée actuelle.

Pour les relevés de vieux fragments exposés au nom de M. Truyma seul, nous répéterons ce que nous venons de dire des dessins du *Steen*; il ne faut pas confondre le dessin lâché avec le dessin décoratif, et l'architecte surtout est tenu de connaître parfaitement les formes qu'il représente et de les dessiner avec une certaine rigueur.

M. Smets expose un projet de synagogue pour Anvers qui nous paraît très sérieux, mais dont l'exécution pourrait bien devenir sèche (le dessin a cette tendance qui ne choque pas à

une petite échelle, mais qui suscite des mécomptes en exécution).

M. Van Arenbergh expose la façade d'une église à Heverlé, ainsi que celle d'une maison particulière, sans adjonction de plans ni coupes.

Dans ces conditions, il faut particulièrement soigner les dessins dont les mérites forment en grande partie le succès de l'exposition, et nous devons dire que ceux de M. Van Arenbergh sont lourds de facture et sourds de tons.

La restauration de l'église du Sablon, à Bruxelles, par l'architecte Schoy (qu'on connaît par les expositions précédentes et dont l'éloge n'est plus à faire), vient prendre une grande partie du panneau principal.

Nous avons revu avec plaisir ces dessins consciencieux, mais nous ne pouvons nous faire à ce mode de représentation; d'abord la toile à calquer avec son ton blanc laiteux et ses reflets nous paraît bien défavorable pour le dessin artistique, puis les vides *pochés* à l'encre de Chine pure donnent une dureté qu'on ne retrouve heureusement pas dans la charmante église avec ses détails grassement modelés.

Un autre projet, également connu par l'exposition de Bruxelles et présenté par l'architecte Paul Saintenoy (hôtel de ville), se revoit avec plaisir.

Le plan nous en paraît très heureux; il est riche tout en restant très simple comme disposition, et je crois que c'est bien là le but qu'il faut se proposer quand on élabore un projet. Les lavis des façades nous ont paru un peu *flou*, si je puis me servir de ce terme d'atelier; est-ce l'éclairage? Toujours est-il que nous n'avions pas remarqué ceci à Bruxelles, et qu'en revoyant le projet nous aurions désiré plus de fermeté dans le rendu.

M. Carpentier, de Belœil, est un véritable charmeur par son dessin; l'église paroissiale de Spa qu'il expose ici est très belle. L'intérieur n'est pas encombré, et l'ensemble des façades, pleines de style, rappelle la superbe église de l'abbaye de Laach sur le Rhin.

La décoration picturale de l'intérieur est indiquée sommairement au trait. L'architecte ne peut évidemment s'engager trop loin dans un domaine qui ne lui appartient pas. Mieux vaudrait peut-être une indication des principales tonalités en rapport avec l'expression architecturale. Celle-ci serait plus du ressort de l'architecte et engagerait davantage l'exécutant plus ou moins habile que les circonstances lui imposent.

M. Dujardin expose d'une façon très originale la façade d'une villa à Ostende; la moitié à droite de l'axe est dessinée, tandis que la moitié à gauche est exécutée en plâtre à la même échelle. Cela ne nous paraît guère favorable pour une exposition artistique et rappelle trop ces têtes qui ornent les vitrines de certains coiffeurs et qui présentent la moitié de la face barbue et l'autre moitié rasée.

Mentionnons, pour finir avec le compartiment belge, deux projets classiques: le premier de M. Coenraets (entrée de tunnel), le second de M. Wiertz (conservatoire de musique).

Il nous paraît qu'en général les projets présentés au salon doivent être faits en vue d'une exécution ou en présenter tous les caractères. Les études théoriques de composition n'étant guère qu'un entraînement préalable.

A part le contingent français (1), dont nous avons dit quelques mots en commençant, il y a de bons dessins dans la section suisse, entre autres ceux de M. Juvet, de Genève, et dans la section hollandaise nous voyons une série de photographies du palais de justice à La Haye, construit par l'architecte Peters. Les façades de ce palais manquent de caractère spécial, mais l'intérieur est bien étudié, d'après ce que les photographies (dont la perspective est effrayante) nous en laissent juger.

J. D.

Société Centrale d'Architecture de Belgique

Assemblée extraordinaire du 13 novembre 1885.

PRÉSIDENCE DE M. V. DUMORTIER.

M. le Président communique la correspondance à l'assemblée:

M. Jamaer, architecte de la ville de Bruxelles, nous adresse ses remerciements pour les félicitations que la Société lui avait envoyées à l'occasion de sa promotion d'Officier de l'Ordre de Léopold.

M. Rousseau, Directeur général des Beaux-Arts, Président d'honneur de la Société, exprime ses regrets de n'avoir pu assister aux obsèques de M. A. Schoy, membre effectif de la Société. La Société des Architectes d'Anvers nous informe qu'elle nous communiquera à bref délai les nouveaux programmes et règlement de l'Institut supérieur d'Anvers.

Sur la proposition de M. le Président, il est décidé d'adresser une lettre de félicitations à M. Soubre, membre correspondant de notre Société, récemment nommé professeur de composition architecturale à l'Académie de Liège.

L'échange de l'*Emulation* avec la *Bau Industrie-Zeitung*, publication de Vienne, ainsi que du texte du journal avec l'*Architecte*.

(1) On a discuté la nécessité pour l'architecte d'être rompu à toutes les difficultés du dessin de projections, de perspective et d'imitation; que ceux qui doutent de cette nécessité aillent voir les dessins de l'école préparatoire du collège Sainte-Barbe par *Lheureux*, et ils se convaincront que, grâce à ces connaissances, l'architecte peut imprimer, même à des constructions *utilitaires*, un cachet de distinction qui les sépare nettement de la classe des bâtiments industriels.

tecte, journal de la Société nationale des Architectes de France, sont approuvés.

La Commission du Concours et de l'Exposition de 1886 communique à l'assemblée la décision de la ville de Bruxelles au sujet du subside que la Société lui a demandé et émet le vœu que la Société mette à sa disposition, pour l'organisation du Concours, un crédit de 500 fr., pris sur les recettes ordinaires. L'assemblée, à l'unanimité, vote ce crédit.

L'assemblée décide que, par dérogation au règlement, en vue de l'Exposition de l'année prochaine, le mandat du Président actuellement en fonction, qui expire en décembre, sera prolongé d'un an.

L'assemblée entend ensuite la lecture d'un intéressant rapport de l'excursion à Spire et à Worms.

La Commission chargée de l'étude d'un cahier des charges type dépose et soumet son travail à l'examen des membres de la Société. Ce travail est mis à la disposition des membres qui désirent prendre part à la discussion prochaine des divers articles du projet. La séance est levée à 11 1/2 heures.

Assemblée mensuelle du 4 décembre 1885.

PRÉSIDENCE DE M. V. DUMORTIER.

La Commission chargée de la vérification des comptes de la Société soumet son rapport; elle adresse ses plus vifs éloges à notre trésorier, M. Peeters.

Le Bibliothécaire, donne lecture de son rapport sur l'état de la bibliothèque de notre Société. Il constate que le nombre d'ouvrages de notre bibliothèque s'est considérablement accru.

Sur la proposition de M. le Président, il sera adressé une lettre de remerciements à M. Coenraets, qui s'est occupé avec tant de dévouement des photographies prises en excursions durant l'année 1885.

M. le Président donne lecture de son rapport sur la situation morale et financière de la Société. Ce rapport est approuvé.

Il est ensuite passé au vote pour le renouvellement d'une partie de la Commission administrative.

À la suite de ce vote la Commission administrative est composée comme suit:

Président: V. DUMORTIER; Vice-Président: J. BRUNFAUT; Secrétaire: G. MAUKELS; Secrétaire adjoint: J. RAU; Trésorier: J. PEETERS; Bibliothécaire: P. SAINTENOY; Commissaires: L. DELBOVE et H. VANDEVELD.

Il est enfin donné lecture du rapport sur le théâtre de Francfort et d'une étude, très complète, sur la construction et la disposition des théâtres.

La séance est levée à 11 heures.

CONCOURS

Concours ouvert par la Société des Architectes d'Anvers.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

À l'exception des membres de la Société des architectes d'Anvers, pourront participer au concours tous les Belges et aussi tous les étrangers qui, au 1^{er} janvier 1886, n'ont pas atteint l'âge de 30 ans et sont domiciliés depuis cette époque en Belgique, ce qui devra être prouvé officiellement par la feuille (Annexe A).

Il sera rigoureusement tenu compte de cette condition.

Le jury sera composé de 7 architectes qui tous auront droit de vote, et seront nommés comme suit:

1° Le président de la Société des Architectes d'Anvers, président du jury.

2° Deux membres de ladite société à élire par celle-ci;

3° Un architecte belge, domicilié hors d'Anvers, à inviter par la Société;

4° Trois architectes belges que les concurrents indiqueront par écrit à la remise de leur projet.

Le plus grand nombre de voix fixe le choix de ces membres. En cas de suffrage à nombre égal le sort décidera.

Les concurrents ne peuvent pas proposer leur professeur. Si celui-ci est nommé par d'autres, il est prié de ne pas accepter.

Un membre de la société remplira l'office de rapporteur du jury; il ne prendra pas part au jugement et n'aura pas droit de vote.

À chaque membre du jury il sera, aussitôt après sa nomination, envoyé un programme des concours.

Les projets doivent être délivrés à M. Eug. Geefs, secrétaire de la Société, rue Léopold, n° 45, à Anvers, au plus tard le 26 juillet 1886, avant cinq heures de l'après-midi.

Les dessins seront sans signature, mais porteront une devise ou marque. Ils seront accompagnés d'une lettre cachetée étant la feuille A, convenablement remplie du nom, domicile, âge et lieu de naissance du concurrent, ainsi que du nom de son maître s'il y a lieu. Cette feuille sera signée par M. le Bourgmestre du lieu de résidence du concurrent et par celui-ci. Sur l'enveloppe cachetée de cette feuille sera répétée la devise des dessins.

Tous les projets seront exposés publiquement pendant trois jours à compter du 1^{er} août.

Après cette exposition le jury se réunira et rendra son jugement.

Les lettres ayant pour devise celle des quatre projets classés les premiers seront ouvertes après que le jury se sera prononcé, et le résultat avec le nom des auteurs sera publié aussitôt par les journaux d'Anvers. Les autres lettres seront rendues fermées, à la réclamation des projets.

Les concurrents qui se feront connaître avant la décision du jury, et ceux qui n'auraient pas satisfait au présent programme, ne seront admis au concours ni à l'exposition.

Le jury fera dresser un rapport des six meilleurs projets, lequel se trouvera à l'examen des concurrents à une seconde exposition publique, qui aura lieu après le jugement du 8 au 16 août.

Les quatre projets jugés les meilleurs seront désignés par le nom et le lieu de naissance de l'auteur; les autres concurrents pourront également, s'ils le désirent, placer leur nom sur leur ouvrage.

A l'exposition les projets seront rangés par tirage au sort. Les prix seront alloués comme suit :

PREMIER PRIX. — Médaille en vermeil, un diplôme d'honneur et une prime de 800 francs.

DEUXIÈME PRIX. — Médaille en bronze, un diplôme d'honneur et une prime de 600 francs.

TROISIÈME PRIX. — Un diplôme d'honneur et une prime de 400 francs.

QUATRIÈME PRIX. — Un diplôme d'honneur et une prime de 200 francs.

Les quatre meilleurs projets restent la propriété de la Société. Les auteurs pourront en prendre copie.

Les concurrents enverront et reprendront les projets à leurs frais. A la remise des projets il sera délivré par numéro d'ordre un certificat de réception portant la devise du projet envoyé.

Quand les concurrents reprendront leurs projets, ceux-ci seront échangés contre ce certificat.

Les projets non primés, qui ne seront pas repris dans les cinq jours après la fermeture de l'exposition, resteront la propriété de la Société des Architectes d'Anvers.

La Société n'est pas responsable des dégâts qui pourraient être occasionnés aux dessins.

Ainsi fait par la Commission chargée d'élaborer le programme.

Anvers, le 18 novembre 1885.

Le Président: J. VAN RIEL, rue Edelincq, 21.

PROGRAMME.

On demande un projet de pavillon pour le Pilotage situé dans une grande ville de commerce près du quai d'une grande rivière.

Le rez-de-chaussée au niveau de la rue formera un soubassement d'environ quatre mètres de hauteur, dans lequel on trouvera :

De grands magasins servant de dépôts pour cordes, rames, voiles, bouées, ancres, chaînes, etc.;

Un magasin plus petit renfermant les objets d'usage journalier; Ensuite les caves, cuisine, laverie avec dépendances pour l'habitation du chef-pilote;

Des vestibules, escaliers, etc. L'étage principal ou bel-étage, au-dessus du rez-de-chaussée, comprendra :

Un grand bureau avec antichambre pour le chef-pilote; Un bureau et cabinet pour le receveur, avec coffre-fort maçonné;

Un bureau pour le payeur, également avec coffre-fort maçonné;

Un bureau pour les vérificateurs du tirant d'eau. Une salle de garde pour soixante pilotes, ayant vue sur la rivière.

Devant cette salle d'attente, il y aura une terrasse avec des escaliers donnant immédiatement accès à la rivière. Une salle de garde plus petite pour vingt rameurs.

Ensuite l'habitation du chef-pilote, comprenant: vestibule et escalier particuliers, antichambre, salle à manger avec office, salon, lieux d'aisance, urinoirs, etc.

Au 1^{er} étage on trouvera :

Un bureau avec antichambre pour l'inspecteur, cinq bureaux pour les commis et deux salles pour les archives;

Une salle de réunion avec antichambre pour les commissions de navigation;

Cinq chambres à coucher pour l'habitation du chef-pilote.

Le bâtiment aura une tour pourvue sur chacune des faces de deux cadrans avec aiguilles, le premier servant à l'horloge et le second indiquant la hauteur de la marée.

Cette tour sera en outre pourvue d'une girouette et d'une galerie pour garde.

L'édifice est supposé devoir être construit sur une place publique et se trouver entièrement isolé.

Entre le bâtiment et la rivière il y aura un bassin pour les bateaux des pilotes. Ce bassin est complètement ouvert du côté de la rivière, sa largeur peut être d'environ vingt-cinq mètres.

Pour que le bâtiment n'entrave pas trop la libre circulation sur le quai le long de la rivière, une partie de la voie publique d'au moins six mètres de largeur passera sous la construction.

Le quai est en ligne droite et l'on ne pourra faire aucun ressaut dans la rivière.

Le niveau de l'eau est supposé se trouver à environ quatre mètres en contrebas du quai et du niveau de la rue.

Quoique la grandeur du terrain ne soit pas déterminée, il est recommandé aux concurrents de ne pas dépasser la surface raisonnablement nécessaire.

Tous les dessins seront fixés sur châssis. Les concurrents fourniront :

Un plan du rez-de-chaussée avec indication du bassin et du quai;

Un plan de l'étage principal (bel-étage).

Un plan du 1^{er} étage;

Un plan de la toiture; (tous ces plans à l'échelle de 0^m01 par mètre);

Toutes les façades à 0^m02 par mètre; Une coupe à 0^m02 par mètre.

Une partie de la façade principale à 0^m03 par mètre.

On indiquera aussi clairement que possible la construction des différentes parties dans les plans et la coupe.

Il est laissé pleine liberté pour le choix du style.

Les concurrents pourront, à leur choix, faire le rendu de leurs projets au moyen du trait, de hachures ou de couleurs.

NOTA. Pour obtenir ce programme, s'adresser à M. Geefs, Secrétaire, rue Léopold, 43, à Anvers.

Concours divers.

Dans sa dernière séance de 1885, la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique a réglé le programme de ses concours pour 1887.

La première question posée par la docte assemblée intéressante plus particulièrement nos confrères, nous croyons utile de la reproduire ici. Elle est libellée comme suit :

« Faire l'histoire de l'architecture qui florissait en Belgique pendant le cours du XV^e siècle et au commencement du XVI^e, « architecture qui a donné naissance à tant d'édifices civils remarquables, tels que halles, hôtels de ville, beffrois, « sièges de corporations, de justices, etc.

« Décrire le caractère et l'origine de l'architecture de cette « période. »

Les mémoires envoyés en réponse à cette question doivent être lisiblement écrits et peuvent être rédigés en français, en flamand et en latin. Ils devront être adressés franc de port, avant le 1^{er} juin 1887, à M. J. Liagre, secrétaire perpétuel, au palais des Académies.

Une médaille d'or d'une valeur de mille francs sera décernée à l'auteur du meilleur travail présenté en réponse à cette question.

Un concours international avait été ouvert à Rio-de-Janeiro pour un projet destiné à la Bibliothèque nationale, aux archives publiques de l'empire, et à des salles de conférences et des séances scientifiques et littéraires.

Le montant des devis avait été prévu pour deux millions cinq cent mille francs.

C'est un Français, M. Auguste Sauvage, architecte à Paris, qui a été proclamé lauréat.

La prime qui lui est accordée est de vingt-cinq mille francs.

Le Gouvernement français vient de prendre une excellente mesure. En exécution d'un arrêté du 28 janvier 1884, le ministre de l'Instruction publique a ouvert un concours le 13 décembre dernier entre tous les architectes français pour la nomination de deux architectes diocésains.

ŒUVRES PUBLIÉES.

Abbaye du Mont Saint-Michel (France).

Pl. 28 à 31.

Dans une série de notes très remarquées, d'une allure vive et nerveuse (le style c'est l'homme, dit-on), notre collaborateur, M. P. Saintenoy, a succinctement décrit les édifices découverts en Normandie, par la Société Centrale d'Architecture, lors de l'excursion de mai 1885.

Notre confrère s'est particulièrement étendu sur les beautés de ce monument unique au monde, moitié couvent, moitié forteresse qui se dresse au milieu des flots, en sentinelle avancée, sur la frontière française de l'Ouest et qui a nom : le Mont Saint-Michel.

Comme nos lecteurs le savent, c'est M. Corroyer qui est chargé des travaux de restauration de ce superbe débris de l'architecture française du XI^e au XV^e siècle. Avec une amabilité que nous ne saurions trop reconnaître, le savant artiste avait bien voulu faire don à la Société Centrale d'un exemplaire des photographies reproduisant les superbes et consciencieusement dessinés exécutés en vue de cette réédification. Nous n'avons pu résister au désir de faire connaître aux abonnés de l'Émulation quelques-uns de ces précieux documents et nous avons fait reproduire par la phototypie quatre des principales planches de l'album.

La planche 28 nous fournit la vue géométrale de l'abbaye du Mont Saint-Michel vers l'Est, c'est-à-dire vers le chevet du chœur de l'église. On sait que celle-ci est exactement orientée de l'Est à l'Ouest, conformément aux rites du culte catholique.

Voici, baignés deux fois journellement par les flots de l'Océan, les remparts restaurés de la petite ville dont l'entrée unique se trouve cachée derrière les tours situées à l'arrière-plan de l'extrême gauche. De cette entrée, la rue de la petite cité s'élève insensiblement jusqu'au pied des grands emmarchements aboutissant à l'entrée de l'abbaye. Celle-ci, placée un peu à droite de l'axe de l'église, est aisément reconnaissable à ses tours rondes, simples et élancées. Puis, à côté, le bâtiment contenant à l'étage la salle dite des Officiers et dont la façade décorée par des arcatures étroites, se termine par un pignon assez plat. Plus loin, l'abside de l'église datant du XV^e siècle.

Dans le fond, la tour placée à l'intersection de la nef et des transepts et restaurée dans le style du XII^e siècle. Enfin, à gauche le logis de l'abbé, à droite la masse puissante, grandiose de la Merveille.

L'impression que laisse l'aspect de celle-ci dans l'âme de l'artiste qui la voit pour la première fois est impérissable, et l'on ne cesse d'admirer ce monument superbe en sa grandeur, sévère en sa simplicité, vraiment beau en sa sincérité.

Si nos lecteurs veulent examiner attentivement la phototypie, malheureusement un peu pâle, du beau dessin de M. Corroyer faisant l'objet de la planche 29; s'ils veulent, par la pensée, mettre à l'échelle humaine ce superbe morceau d'architecture, nous sommes convaincus qu'ils seront de notre avis.

Ce caractère simple et grandiose, nous le retrouvons, avec plus de force peut-être, dans l'entrée de l'abbaye (planche 30), et l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer dans cette reproduction : le talent du dessinateur, la science du restaurateur ou la puissance du créateur. Décidément, les hommes qui exécutaient de semblables choses, avec des moyens restreints, malgré les guerres et les luttes civiles, étaient vraiment bien doués!

Dans le beau dessin perspectif planche 31, représentant la vue intérieure de la salle des Chevaliers, nous retrouvons le même sentiment de calme grandeur qui constitue la note dominante de cette merveilleuse abbaye du Mont Saint-Michel.

Pour nous qui avons le culte des belles œuvres du passé quelle qu'en soit l'origine, nous ne pouvons que féliciter nos voisins d'avoir fait revivre ces superbes et incomparables ruines. Félicitons également notre confrère français de la science profonde, des soins délicats, du sentiment si profondément artistique déployés par lui dans la restauration de l'abbaye, dans l'exécution des beaux dessins que nos phototypes ne font qu'insuffisamment apprécier.

Et, dut notre amour-propre national en souffrir cruellement, nous dirons à nos gouvernants :

Prenez exemple sur la France. Nous aussi nous possédons des vestiges, moins grandioses il est vrai, que Coucy, Pierrefonds, Saint-Michel ou Carcassonne, mais qui éveillent en nous des sentiments de reconnaissance et d'admiration pour nos aïeux. Restaurez, faites revivre au lieu de laisser périr ou de détruire ces restes d'un passé glorieux : nos cathédrales, nos beffrois, nos hôtels de ville, nos abbayes, nos châteaux. Que depuis le Steen, l'abbaye de Villers, le château de Gand jusqu'aux modestes églises de Thuin et de Waha, tous ces vieux témoins de notre histoire renaissent à la vie.

A nos confrères belges nous dirons :

Suivez l'exemple de ces grands artistes français qui se nomment Viollet-le-Duc, Millet, Corroyer, etc.; soyez comme eux archéologues savants et patients, artistes sincères et vraiment épris de votre art, dessinateurs habiles mais surtout vrais.

Et vous tous, gouvernants et architectes, vous aurez bien mérité de la patrie.

Maison dite MEY-BLOEM, à Anvers (1).

Pl. 32 à 34.

A l'extrémité la plus resserrée de la longue et irrégulière place de Meir, à Anvers, se dresse l'élégante construction que représente notre planche 32.

Le terrain mis à la disposition de nos confrères anversoises, MM. L. et H. Blomme, se prêtait difficilement, par sa forme irrégulière et ses dimensions restreintes, à l'érection d'une construction importante. Nous y trouvons cependant au rez-de-chaussée un grand magasin avec quelques dépendances et des appartements complets à l'entresol et à chacun des étages; un escalier commode dessert tout l'immeuble.

La façade, traitée en Renaissance flamande, ne présente pas ces ornements superflus, ces formes tourmentées, ces profils étranges que certains de nos confrères croient inséparables de toute architecture du XVII^e siècle. L'entresol avec ses arcades surhaussées reposant sur des pilastres formés de demi-balustres accouplés, le balcon avec son élégante balustrade, l'arrière-corps avec sa loge du second étage, le pignon enfin d'un bon mouvement sont bien traités, tant dans l'ensemble que dans les détails, ainsi que l'on peut s'en convaincre en examinant le dessin de la planche 33. De plus, l'emploi de matériaux colorés, la pierre bleue pour la partie inférieure, la pierre blanche pour le dessus, la brique pour le fond, ainsi que la diversité des ouvertures, impriment naturellement de la vie à cette œuvre.

Nous regrettons toutefois que cette construction ne soit pas mieux portée, c'est-à-dire ne se relie pas suffisamment au sol qui forme la base de toute œuvre d'architecture. Nous savons que c'est là la difficulté à vaincre lorsqu'il s'agit, comme c'est ici le cas, d'édifier sur un rez-de-chaussée formé de larges ouvertures une construction où les pleins acquièrent une importance à peu près égale à celles des vides. Nous croyons cependant qu'ici MM. Blomme eussent considérablement atténué ce défaut s'ils avaient remplacé les colonnettes en fonte accolées aux poteaux en menuiserie placés à droite et à gauche de l'entrée du magasin par des piliers en pierre rappelant ceux des extrémités de la façade. Il est probable cependant que la nécessité de donner à l'entrée du magasin l'importance ou plutôt la largeur qu'elle présente ait obligé nos confrères à sacrifier une partie de leur œuvre en faveur d'une nécessité.

L'intérieur de ce magasin, comme le fait suffisamment voir

(1) L'échelle placée sous le dessin de la planche 32 est inexacte; la façade ayant onze mètres de largeur, le dessin est donc reproduit à l'échelle de 15 millimètres par mètre.

la planche 34, n'est point banal, et les moindres détails, rayons, galeries, rampes, comptoirs, etc., ont été étudiés avec le soin et le goût que nos confrères anversois savent mettre dans l'étude et l'exécution de leurs travaux.

Église de de Saint-Amand, à Anvers (Stuyvenberg).
Chaire de vérité. Pl. 35 à 37.

Nous avons publié dans la 9^e année de l'Émulation, planches 34 à 42, les plans, façades et coupes de l'église de Saint-Amand, à Anvers, de feu L. Baekelmans.

Nous avons également donné (col. 124 et 125) des notes relatives à la construction de ce beau monument religieux, ainsi qu'une courte biographie de l'artiste de talent trop tôt enlevé à l'art architectural, dont il eût été une des gloires.

Nous donnons aujourd'hui une phototypie d'ensemble et des détails à grande échelle de la superbe chaire de vérité qui orne cette église.

Nous tenions d'autant plus à faire connaître cette œuvre remarquable à nos abonnés que c'est celle à laquelle travaillait L. Baekelmans lorsque la mort est venue le saisir.

Si l'on compare la vue d'ensemble prise d'après l'exécution et les détails, on pourra constater des différences notables, non pas dans les proportions générales et les éléments d'architecture que le sculpteur a scrupuleusement respectés, mais dans l'attitude des grandes figures de la cuve, ainsi que dans la composition des bas-reliefs. C'est que les détails que nous donnons sont absolument conformes aux dessins (grandeur d'exécution) exécutés par L. Baekelmans, qui ne se contentait pas, comme beaucoup de ses confrères, d'indiquer sommairement... et encore! les masses générales des parties sculptées d'une œuvre architecturale. Il tenait à déterminer lui-même le caractère, l'importance, le relief des parties décoratives de ses œuvres.

Mais aussi quelle alliance intime entre l'architecture et la sculpture dans cette chaire et comme on y sent la main d'un artiste vraiment bien doué! Quelle vie dans la composition de ces bas-reliefs! Quelle variété dans l'attitude de ces apôtres! Quelle originalité dans la pose de ces figures symboliques décorant la partie inférieure de la cuve!

Et si une critique pouvait être émise, nous dirions que la cuve présente une trop grande délicatesse, peut-être, dans ses détails, surtout si l'on compare ceux-ci à la rampe de l'escalier et que, de plus, le couronnement de l'abat-voix, d'un style légèrement Tudor, ne s'harmonise pas suffisamment avec la cuve proprement dite.

Maison à L'OLIVIER, à Bruxelles.
Pl. 38 et 39.

Le plan de nos maisons bourgeoises se prête difficilement, chacun le sait, à des combinaisons nouvelles, et quel que soit chez un architecte son désir d'innover, il devra forcément s'en tenir à la disposition bien connue de nos habitations présentant six à sept mètres de largeur.

Mais sur ce thème, toujours le même, M. Brunfaut a conçu la belle et élégante façade Renaissance représentée planche 38.

Sur un soubassement vigoureusement tracé s'élève un rez-de-chaussée d'excellentes proportions. Comme on peut s'en convaincre par l'examen de notre planche 39, toute cette partie de la façade est très-belle et prouve surabondamment que notre confrère attache autant de soins à l'étude des détails qu'à la détermination des proportions générales. On remarquera notamment la beauté pleine de grâce de la porte d'entrée surmontée de son abat-jour bien entouré et bien relié à la partie inférieure.

Toutefois, il eût été préférable, à notre avis, que les dimensions absolues de cette partie fussent un peu plus grandes. Sans vouloir en aucune façon préconiser l'emploi de ces portes longues et étroites comme l'on en voit beaucoup et qui semblent des fentes pratiquées dans le mur, nous croyons devoir mettre notre confrère en garde contre la tendance contraire qu'il possède et qu'il a cru devoir accuser davantage dans la construction d'œuvres plus modestes, il est vrai, mais plus récentes.

Les bonnes proportions du rez-de-chaussée se retrouvent dans les ouvertures des étages; l'aspect en est un peu tranquille, et nous aurions voulu y voir un peu de ce jeu d'ombre et de lumière qui fait si bien valoir le rez-de-chaussée.

Cette tranquillité disparaît lorsque l'on s'élève et fait place au mouvement plein de pittoresque du haut pignon, dont les courbes terminées en pointes effilées, les vases élégants et le délicat obélisque final se découpent là-haut sur le ciel.

Ajoutons que toute cette façade, soigneusement exécutée, est construite en pierres de Soignies dont le ton bleu pâle s'harmonise on ne peut mieux avec les briques rouges et brunes du fond. De délicates sculptures sur fond doré jettent une note plus brillante sur cette œuvre dont les plus enragés classiques ne pourraient méconnaître le mérite. C. N.

ERRATA.

Dans la colonne 70, X^e livraison au troisième paragraphe on lit : Cette reconnaissance des droits d'un serf, d'un paysan en plein XI^e siècle, au plus fort de la période ogivale, etc. Tous nos lecteurs auront compris que c'est « au plus fort de la période féodale qu'il faut lire! »

BIBLIOGRAPHIE

The Mediaeval Architecture of England, par Geo. T. Clark, 2 vol. Wyman and Sons, éditeurs, Londres, 1885.

Alors, que le soleil couchant met un point brillant à la crête du roc, que la verdure gagne une teinte plus sombre et que

l'oiseau retourne à son nid en jetant dans l'air quelques notes vives, à qui n'est-il pas arrivé d'être au détour de la route surpris d'un frisson involontaire à la vue d'un rocher surmonté d'un château en ruine!

Le château n'est plus et il fait peur!

C'est qu'il a été maudit par nos pères; c'est que de là partaient les provocations de guerres; que là, tous: vavasseurs, hôtes, vilains, paysans et bordiers, venaient se courber sous la même main qui distribuait à la fois — étrange contraste — la justice et l'oppression; que c'était lui qui arrachait l'homme à la terre et à l'industrie pour le mener à des luttes homicides.

Le château dans ces temps troublés représentait l'autorité: et le peuple d'alors, mal placé pour juger de ses raisons d'être lui attribuait toutes ses misères, tous ses maux.

Maintenant que le temps a rendu beau ce qui n'était que terrible, ou, comme dit le poète dans ces vers que l'auteur prend comme épigraphe, que le

Time
Has mould'rd into beauty many a tower,
Wich, when it frown'd with all its battlements,
Was only terrible

Maintenant que la tour du guet est silencieuse, que le donjon montre son flanc éventré et que le château est un corps sans vie, espèce de fossile, témoin d'un temps qui n'est plus, par une sorte d'atavisme, il continue à nous faire frissonner.

C'est que dès notre enfance — par tradition — on nous a bercé de sombres histoires, de terrifiants souvenirs qui, entrés de bonne heure dans notre mémoire, y ont laissé des traces profondes, qui nous empêchent d'apercevoir nettement le rôle du château dans l'histoire politique du moyen âge.

Pourtant une étude quelque peu attentive de la féodalité y fait apercevoir de notables progrès sur la vie antique, un certain esprit chevaleresque que ne possédaient pas, par exemple, ces sénateurs décrépits de la Rome impériale, et dans ses mœurs d'une énergie parfois un peu sauvage, les germes des vertus politiques des siècles suivants.

Parmi les rares vestiges de l'époque féodale que nous retracent ses mœurs, nous mettons au premier rang, le château, qui est à nos yeux un document de l'histoire de la liberté, ou mieux de l'humanité.

Respectons donc, comme dit Viollet-le-Duc, ces ruines, si longtemps maudites, maintenant qu'elles sont silencieuses et rongées par le temps et les révolutions; regardons-les, non comme des restes d'oppression et de barbarie, mais bien comme nous regardons la maison désormais vide, où nous avons appris, sous un recteur fantasque et dur, à connaître la vie et à devenir des hommes. La féodalité est morte; elle est morte vieillie, détestée; oublions ses fautes, pour ne nous souvenir que des services qu'elle a rendus à la nation entière en l'habituant aux armes, en la plaçant dans cette alternative où de périr misérablement ou de se constituer; de se réunir autour du pouvoir royal, en conservant au milieu d'elle et perpétuant certaines lois d'honneur chevaleresque que nous sommes heureux de posséder encore aujourd'hui et de retrouver dans les temps difficiles.

L'Angleterre est restée, en Europe, le seul pays où certaines institutions féodales se soient perpétuées; par la nature de sa situation géographique, elle a été à l'abri des invasions dévastatrices et ses habitants ont un culte du passé qui a préservé de la destruction du temps de nombreuses ruines de château.

Ce sont ces restes épars sur le sol de son pays que M. Geo. T. Clark a entrepris de décrire et d'étudier et il y a mis tout ce qu'une profonde science alliée à une entière connaissance du sujet peuvent donner d'intérêt à un écrit.

Faire l'histoire du château, c'est un peu faire l'histoire du pays.

Dans l'ouvrage de M. Clark tout est souvenir historique et comme il le dit lui-même: York, Lincoln, Norwich rappellent d'anciennes résidences des Gallois, Saxons ou Danois; d'autres comme Bamborough, Taunton, Sarum, etc., ont été associés par l'histoire à ceux des anciens rois anglais; d'autres, The Tower of London, Windsor et Winchester ont vu la grandeur, la splendeur comme l'infortune, les misères des rois normands; ceux-ci, comme Oxford, Northampton, Lewes ont joué un rôle dans les grandes commotions populaires du pays; ceux-là, Exeter, Bedford, Rochester rappellent la conquête des normands et toutes les guerres jusque Charles I^{er}.

Il y en a comme Sherborne, Malmesbury, Wolvesley, Newark, etc., qui ont connu les puissants lords-ecclésiastiques qui portaient avec également d'honneur, le surplis et la cotte de mailles; puis d'autres, comme Hedingham, Bungay, Axholm, etc., qui ont vu les puissantes baronnies, de De Vere, Bigot, Mowbray, etc., « ces anciennes souches qui ont si longtemps résisté aux vagues et aux tempêtes du temps », puis d'autres comme Cuerlton et Tindagel rappellent les naïves romances du moyen âge; comme Ludlow, une des plus belles créations de Milton; comme Shrewsbury, Chester, Carlisle, Newcastle, Berwick, les injustes agressions de Henri IV et d'Edouard I^{er} contre l'Ecosse.

Dans l'ouvrage de M. Geo. T. Clark, tous ces édifices et bien d'autres, font l'objet de notices détaillées que l'auteur fait précéder de considérations générales des plus intéressantes.

L'auteur nous montre d'abord le château de terre (Eartwork) des Gallo-Bretons, des Saxons et des Angles, puis le château normand sous Guillaume le Conquérant et ses successeurs, (1066 à 1154), ses développements sous les Plantagenets pen-

dant les luttes d'Henri II contre Thomas Becket et les guerres d'Irlande, etc.

Passant à l'étude du château normand de la fin du XII^e siècle avec ses transformations successives pendant le règne de Richard Cœur de Lion, alors que celui-ci élevait l'admirable Château-Gaillard aux Andelys, dans sa terre de Normandie, il ramène ensuite les plans de châteaux anglais de cette époque à deux types principaux: le château rectangulaire comme ceux d'Hedingham, Rising, Colchester, Helmsley, Canterbury, etc., et le château se disposant en éventail ou en forme de coquille (sheel keep) comme ceux de Berkeley, York en Angleterre, et de Chauvigny, Arques et même Château-Gaillard en France.

M. Geo. T. Clark pour finir étudie le château sous Edouard I^{er} (Edwardian castle) et constate le grand intérêt que présentent les monuments de cette époque transitionnelle entre le roman (Norman style) et la première période ogivale du XIII^e siècle (Early english style). En effet les mœurs ogivales se tranforment au commencement du XIII^e siècle. Les logis prennent plus d'importance, un certain besoin de confort y fait sentir ses effets. La forme du château s'en ressent et devient concentrique; il est formé d'une enceinte fortifiée formant une cour (curia) au milieu de laquelle s'élevaient les différents corps de logis reliés par des passages couverts (aleia). La Tour de Londres, les châteaux de Conisborough, Conway, et Caernarvon en sont de beaux exemples.

L'ouvrage de M. Clark est très bien édité par la maison Wyman and Sons de Londres et son texte est relevé par de nombreuses planches et croquis.

Somme toute, c'est un livre plein d'intérêt, que nous sommes heureux de pouvoir signaler à nos confrères et à tous ceux qui ont le culte des arts du passé. C'est un livre à lire sans parti pris et qui détruira dans l'esprit plus d'une erreur que l'on a répandue sur les mœurs du moyen âge, car il reporte le lecteur vers l'époque dont il décrit les monuments.

Qui sait si, dans l'avenir, un écrivain — faute de se reporter au temps où nous vivons — ne trouvera pas nos grandes et meurtrières guerres modernes aussi barbares que nous trouvons, à première vue, les mœurs du moyen âge!

PAUL SAINTENOY.

M. Robert Lasteyrie vient de commencer la publication d'une Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France, à l'imprimerie nationale. Cet ouvrage sera d'un réel intérêt et nous souhaitons de voir bientôt notre pays doté d'une Bibliographie semblable.

NÉCROLOGIE.

L'art architectural belge vient de faire une grande perte: M. EUGÈNE CARPENTIER, architecte, l'auteur d'un certain nombre de monuments remarquables, notamment des églises de Beœil, de Spa, de Ghlin, etc., de l'intelligente restauration du beffroi et de la halle aux draps de Tournai, vient de mourir à Beœil, dans sa 67^e année. L'Émulation s'associe aux regrets unanimes que la mort de cet artiste d'un talent incontestable laisse dans le monde des arts.

ARCHÉOLOGIE.

France. — Les archéologues nantais sont dans la joie. En faisant des fouilles aux environs de Nantes, on a découvert les fondations d'un vaste hippodrome et une voie romaine conduisant à la Loire.

Là on a trouvé quantité de villas prouvant l'existence d'une ville, un théâtre contenant quatre mille places, de nombreux bijoux, des poteries.

Les savants cherchent des inscriptions pouvant préciser une époque.

Le Temps rappelle l'attention sur l'intéressante question du Mont Saint-Michel, et signale de nouveau les conséquences désastreuses pour la sécurité de cette merveille artistique de l'établissement de la digue et de l'invasion des polders dans la baie. La situation va en s'empirant de jour en jour, comme il était malheureusement trop aisé de le prévoir. Les vieux murs d'enceinte, battus par les eaux de la mer dans cette sorte de cul-de-sac formé par la digue et le Mont, souffrent de plus en plus et présentent aujourd'hui une physionomie minable.

Les nouveaux dégâts sont, paraît-il, nombreux et considérables.

La tour de l'Escadre, où vient aboutir la digue, à droite, menace ruine; elle s'affaisse de tous les côtés. La digue continue à exercer une poussée formidable qui disloque définitivement la muraille. Au bas, la mer creuse des trous profonds; des pierres énormes se détachent. Bref, d'un moment à l'autre peut se produire une catastrophe. Aussi le Temps fait-il appel à toute la vigilance des autorités.

Dans une des dernières séances de la Société nationale des Antiquaires de France, M. Ed. Corroyer a présenté des statuettes en bois qui portent pour marque une main frappée au fer rouge; notre excellent confrère dans une note rédigée à ce sujet en conclut qu'il pourrait bien y avoir un indice d'origine flamande. Il n'y aurait là rien d'impossible étant donnée la splendeur de la sculpture en bois pendant les XV^e, XVI^e et même XVII^e siècles.